

L'Etat veut-il promouvoir la pédophilie dès l'Ecole ?

Des réactions justes et injustes

J'ai reçu autant d'incompréhensions, d'insultes que de félicitations. Je ne suis pas plus impressionné par les unes que par les autres.

Les plus utiles sont les incompréhensions, qui m'obligent à "enfoncez le clou", car ce qui compte le plus ce sont les enfants.

J'ai personnellement confiance dans le Ministre de l'Education nationale Jean Michel Blanquer et j'attends comme beaucoup de parents un communiqué clarifiant cette situation.

Certaines personnes, surtout les femmes appartenant à l'Education nationale, se sont senties agressées déjà par le titre de ma lettre.

Il n'est pas de moi, mais de mon collègue le Pr Maurice Berger qui a eu le courage de révéler ce sujet d'une extrême importance.

Mon collègue vient de m'écrire : « Je vous remercie pour le fort soutien que vous apportez à notre collectif de professionnels contre l'éducation à la sexualité telle qu'elle est programmée. »

Face à la multitude de mails qu'il a reçus, il me demande – ce que je fais très volontiers – de conseiller aux lecteurs d'aller directement sur le site et de voir également sa bibliographie <https://www.dunod.com/livres-maurice-berger>

<https://proscontreeducsex.wordpress.com/>

« Cette adresse apparaît à la fin de la vidéo mais les auditeurs peuvent ne pas la repérer. Si vous consultez ce site, vous constaterez que nous y avons mis des témoignages, un historique inquiétant, et des conseils aux parents pour qu'ils puissent commencer à protéger leur enfant.

Par ailleurs, il serait souhaitable que le lien donné pour la vidéo où je m'exprime soit celui du REPPEA car la vidéo y est traduite en anglais, et malheureusement, nous avons à faire, concernant cette éducation à la sexualité, à un mouvement prosélyte qui concerne beaucoup de pays. Ce lien est: https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=i_7GdXned0Q

Evidemment tout ce qui est dit n'est pas encore en application, bien qu'une telle dérive vienne d'entrer dans l'actualité...

Le lendemain même de la diffusion de ma lettre nous apprenions qu'une enfant de 11 ans avait été considérée comme "consentante" lors d'une relation avec un homme de 25 ans. Evidemment les parents font appel de cette décision insensée.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/26/01016-20170926ARTFIG00319-une-fille-de-onze-ans-jugee-consentante-apres-une-relation-sexuelle-avec-un-adulte.php>

N'hésitez donc pas à diffuser très largement autour de vous mes deux lettres sur le sujet.

Il y a 17 millions d'enfants dans notre pays et bien plus en Europe et dans le monde. Tous sont concernés.

Tous les parents doivent savoir.

Pr Henri Joyeux